



SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 4 JUILLET 2022

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue au Centre culturel Dr Marc Héту situé au 624, rue Notre-Dame, le 4 juillet 2022 à 19 h 30.

1_PRÉSENCES

Sont présents les membres suivants :

Mario Henderson, district #1 : présent Richard Beaudin, district #4 : présent
Marc Roy, district #2 : présent Martin Lafond, district #5 : absence motivée
Jean-Luc Payant, district #3 : présent Suzan Demers, district #6 : absence motivée

La présente séance est présidée par M. Steve Laberge, maire, M. Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier agit à titre de secrétaire. Est également présente Mme Claudine Beaudin, adj. administrative à la direction générale et mairie.

2022-07-158

2_OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 4 JUILLET 2022

ATTENDU QUE toute la documentation utile à la prise de décisions a été remise aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'OUVRIR la séance régulière à 19 h 35 le quorum étant respecté.

Adoptée à l'unanimité

2022-07-159

3_ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant les points suivants :

- 11.5 Augmentation de la marge de crédit
- 12.1 Emploi Été-Canada – Engagement Charlee Godin-Lemieux
- 17.4 École Montpetit – demande de services
- 17.5 Appui à la demande des parents touchés par le transfert d'élèves de l'école primaire Montpetit – Non au transfert d'élèves vers l'école primaire centrale Saint-Antoine-Abbé de Franklin

Adoptée à l'unanimité

4_ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2022-07-160 4.1_APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 JUIN 2022

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 6 juin 2022 tel que rédigé;

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

2022-07-161 4.2_APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 27 JUIN 2022

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 27 juin 2022 tel que rédigé;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal accepte le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

5_MOT DU MAIRE

Le maire Steve Laberge remercie les citoyens qui sont présents ce soir. Il mentionne que les travaux de la Phase V débuteront sous peu. Que les travaux d'asphaltage pour les rangs Saint-Joseph et Saint-Jean-Baptiste sont terminés.

Il invite la population à participer à la fête familiale qui aura lieu le 23 juillet au Parc Cécile-Rochefort. Il remercie le Comité des loisirs ainsi que tous les bénévoles pour l'organisation de cet événement.

6_MINUTES DU CONSEILLER

M. Mario Henderson, district #1

Le conseiller Mario Henderson désire féliciter la compagnie Ali Excavation pour les travaux de pavage réalisés dans les rangs Saint-Joseph et Saint-Jean-Baptiste.

Il informe que pour la Phase V, l'entrepreneur débutera les travaux dans le secteur de l'école Montpetit afin de profiter du congé scolaire.

M. Richard Beaudin, district #4

Le conseiller Richard Beaudin demande à quel moment le marquage du rang Saint-Joseph sera fait. Le directeur général l'informe que ce sera fait sous peu.

7_PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens présents sont invités à la période de questions.

Mme Hélène Cayer dépose une pétition concernant une demande pour la construction d'infrastructures municipales au niveau des conduites d'eau potable et d'eaux usées pour le rang Saint-Antoine.

Mesdames Annick Frappier, Pamela Rochefort et Annick Thibeault viennent expliquer aux membres du conseil que des enfants de l'école primaire Montpetit seront transférés vers l'école primaire Centrale Saint-Antoine-Abbé de Franklin pour la prochaine rentrée scolaire. Après délibération, le conseil municipal s'engage à transmettre une lettre ainsi qu'une résolution dans lesquelles il s'oppose à ce transfert.

8_DÉPÔT DES DOCUMENTS

8.1_CORRESPONDANCE

Les membres du conseil ont reçu une copie de la correspondance du mois. Cette liste est déposée aux archives municipales sous la cote 102-101.

8.2_DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ET CERTIFICATS ÉMIS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DU 31 MAI AU 8 JUIN 2022

Le directeur général et greffier-trésorier Manuel Bouthillette dépose la liste des permis émis par l'inspecteur municipal Bastien Moisan pour la période du 31 mai au 8 juin 2022.

8.3_STATISTIQUES PROVENANT DU SSI AU 30 JUIN 2022 – INTERVENTIONS INCENDIES ET PREMIERS RÉPONDANTS POUR SAINT-CHRYSOSTOME

Le directeur général et greffier-trésorier Manuel Bouthillette dépose la liste des interventions incendie préparé par le directeur incendie Paul Dagenais pour le mois de juin 2022.

9_AVIS DE MOTION

9.1_AVIS DE MOTION – PROJET DE RÈGLEMENT NO. 230-2022-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE NO. 230-2022 AFIN DE MODIFIER LES CRITÈRES D'ÉVALUATION LIÉS AUX USAGES ET À LA DENSITÉ

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Jean-Luc Payant à l'effet de déposer séance tenante un projet de règlement no. 230-2022-01 modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble no. 230-2022 afin de modifier les critères d'évaluation liés aux usages et à la densité.

10_RÈGLEMENTS

2022-07-162

10.1_ ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 232-2022 DÉCRÉTANT DES DÉPENSES DE 2 033 000 \$ ET UN EMPRUNT DE 1 747 900 \$ POUR LES TRAVAUX DE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUT AINSI QUE DES TRAVAUX DE RÉFECTION SUR LES RUES SAINT-CLÉMENT, WOOD ET DES PINS

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par le conseiller Suzan Demers lors de la séance spéciale du 27 juin 2022 et qu'un projet de règlement a également été déposé;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu majoritairement par les conseillers présents

D'ADOPTER le règlement no. 232-2022 décrétant des dépenses de 2 033 000 \$ et un emprunt de 1 747 900 \$ pour les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout ainsi que des travaux de réfection sur les rues Saint-Clément,

Wood et des Pins. Le conseiller Mario Henderson vote contre l'adoption du règlement.

Adoptée majoritairement

2022-07-163 10.2_ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 233-2022 CRÉANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par le conseiller Marc Roy lors de la séance régulière du 6 juin 2022 et qu'un projet de règlement a également été déposé;

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER le règlement no. 233-2022 créant une réserve financière pour les dépenses liées à la tenue des élections municipales.

Adoptée à l'unanimité

2022-07-164 10.3_ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 234-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE DÉCOULANT DU PROCESSUS DE RÉVISION DU PLAN D'URBANISME ET DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné par le conseiller Jean-Luc Payant lors de la séance spéciale du 27 juin 2022 et qu'un projet de règlement a également été déposé;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ADOPTER le règlement no. 234-2022 modifiant le règlement de contrôle intérimaire découlant du processus de révision du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité

2022-07-165 10.4_DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 230-2022-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE NO. 230-2022 AFIN DE MODIFIER LES CRITÈRES D'ÉVALUATION LIÉS AUX USAGES ET À LA DENSITÉ

CONSIDÉRANT le projet de règlement no. 230-2022-01 tel que présenté;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER le dépôt du projet no. 230-2022-01 modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble no. 230-2022 afin de modifier les critères d'évaluation liés aux usages et à la densité. Une copie de ce projet de règlement est disponible pour consultation à l'Hôtel de Ville et une copie sera également transmise à la MRC le Haut-Saint-Laurent.

Adoptée à l'unanimité

11_ADMINISTRATION

2022-07-166 11.1_APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES DU MOIS

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'APPROUVER la liste des dépenses du mois selon la liste déposée à la séance régulière du 4 juillet 2022 comme suit :

Liste des comptes à payer au 4 juillet 2022 : **180 299.96 \$**

Liste des paiements émis du 7 juin au 3 juillet 2022 : **186 366.84 \$**

Liste des salaires payés pendant cette période : **36 469.87 \$**

Les présentes listes sont déposées aux archives sous la cote 207-120.

Je soussigné Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a les fonds nécessaires à l'ensemble du budget pour effectuer le paiement des comptes du mois.

Adoptée à l'unanimité

2022-07-167 11.2_DEMANDE MARTIN LAFOND, CONSEILLER - DON

CONSIDÉRANT QUE Martin Lafond, conseiller désire verser en don son salaire du mois de juillet 2022 de la façon suivante :

MOIS	ORGANISME
Juillet 2022	Comité des loisirs Saint-Chrysostome

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant

Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'AUTORISER la Municipalité de Saint-Chrysostome à verser au nom de Monsieur le conseiller Martin Lafond, son salaire du mois de juillet 2022 à l'organisme mentionné plus haut.

QUE ce don servira à défrayer les coûts de confection pour les chandails pour l'équipe junior de deck hockey.

Adoptée à l'unanimité

2022-07-168 11.3_DEMANDE SERVICE DE L'ARCHIVISTE – ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT le besoin d'élaguer nos archives municipales;

CONSIDÉRANT que la MRC du Haut-Saint-Laurent met à la disposition des municipalités l'archiviste de la MRC moyennant des frais, comme stipulé dans le règlement de tarification de la MRC du Haut-Saint-Laurent;

Proposé par le conseiller Marc Roy

Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE demander à la MRC du Haut-Saint-Laurent les services de l'archiviste pour une période de trois (3) mois pour l'année 2023.

Adoptée à l'unanimité

2022-07-169 11.4_AUTORISATION EMPRUNT TEMPORAIRE (MARGE DE CRÉDIT) – TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES DU PROGRAMME DE LA TECQ - PHASE V

ATTENDU QUE la municipalité a adopté le règlement d'emprunt 232-2022 décrétant des dépenses de 2 033 000\$ et un emprunt de 1 747 900 \$ pour les travaux de renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout ainsi que des travaux de réfection sur les rues Saint-Clément, Wood et de Pins;

ATTENDU QUE la municipalité doit prévoir des fonds pour pourvoir aux dépenses de ces travaux en attendant la subvention du Programme de la Taxe sur l'Essence et de la Contribution de Québec (TECQ 2019-2023) et le financement à long terme;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la trésorière soit mandatée à faire les démarches nécessaires auprès de la Caisse Desjardins du Haut Saint-Laurent afin de contracter un emprunt temporaire (marge de crédit) et les personnes désignées par résolution soient autorisés à signer tout document relatif à cet emprunt temporaire.

Adoptée à l'unanimité

2022-07-170

11.5_AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT – CAISSE DESJARDINS DU HAUT ST-LAURENT

ATTENDU QUE la municipalité doit prendre les dispositions nécessaires pour répondre à ses obligations à ce qui a trait à ses engagements financiers;

ATTENDU QUE la municipalité dispose actuellement d'une marge de crédit de 300 000\$ et qu'elle désire augmenter cette marge de crédit à 700 000\$;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la trésorière soit mandatée à faire les démarches nécessaires auprès de la Caisse Desjardins du Haut St-Laurent afin d'augmenter la marge de crédit actuelle à 700 000 \$ et que les personnes désignées par résolution soient autorisées à signer tous les documents nécessaires à cette convention.

Adoptée à l'unanimité

12_RESSOURCES HUMAINES

2022-07-171

12.1_EMPLOI ÉTÉ-CANADA – ENGAGEMENT CHARLEE GODIN-LEMIEUX

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est éligible à une subvention salariale dans le cadre du programme « Emploi Été-Canada »;

CONSIDÉRANT QU'un appel de candidatures a été affiché pour un poste d'aide aux travaux publics et qu'un candidat a été rencontré;

CONSIDÉRANT les recommandations de Manuel Bouthillette, directeur général et greffier-trésorier

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ENGAGER Charlee Godin-Lemieux au poste d'aide aux travaux publics pour une période de 8 semaines.

Adoptée à l'unanimité

13_HYGIÈNE DU MILIEU

14_SÉCURITÉ PUBLIQUE

2022-07-172 14.1_VENTILATEUR PORTATIF – SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le service incendie désire acquérir un éjecteur de fumée;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu les soumissions suivantes :

	Nom du soumissionnaire	Montant soumission (avant taxes) <hr/> (\$)
1.	L'Arsenal	1 200.00 \$
2.	Aréo-Feu Itée	1 438.00 \$

CONSIDÉRANT les recommandations de Paul Dagenais, directeur incendie de retenir la soumission de **Aréo-Feu Itée**;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE retenir la soumission de **Aréo-Feu Itée** au montant de 1 438.00 \$, plus taxes.

QUE cette dépense soit prise dans le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

15_URBANISME ET INSPECTION

2022-07-173 15.1_NOMINATION FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉ

ATTENDU QUE selon l'article 119 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que la municipalité peut désigner un fonctionnaire municipal responsable de la délivrance des permis et certificats;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal désigne la personne qui occupe le poste d'inspecteur municipal comme fonctionnaire désigné à émettre les permis et certificats et responsable pour l'application des règlements au nom de la Municipalité de Saint-Chrysostome. En cas d'absence, celui-ci sera remplacé par le directeur général et greffier-trésorier.

Adoptée à l'unanimité

2022-07-174 15.2_MANDAT SERVICE PROFESSIONNEL POUR VÉRIFICATION ET FERMETURE DE PERMIS

CONSIDÉRANT le besoin d'un soutien professionnel pour la vérification et fermeture de permis;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels #2022-030 pour service d'inspection municipale de **Philippe Meunier et Associée** pour une banque de 40 heures pour un coût total de **2 400.00 \$**, plus taxes;

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER l'offre de services professionnelle de **Philippe Meunier et Associée** et que le montant de cette dépense soit pris dans le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

16_TRAVAUX PUBLICS

2022-07-175 16.1_OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – PRÉPARATION PLANIFICATION PHASE VI

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire planifier des études préparatoires à la réalisation de la phase VI dans le cadre de la réfection de nos infrastructures;

CONSIDÉRANT l'offre d'honoraires professionnels #1-079-22-M déposé par la firme **Shellex, groupe conseil**;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels de **Shellex, groupe-conseil** jusqu'à un montant forfaitaire de **5 000 \$**.

QUE cette dépense soit prise à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité

17_LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

2022-07-176 17.1_NOMINATION RESPONSABLE DES QUESTIONS FAMILIALES – MADA ET PFA

ATTENDU QUE la municipalité s'est dotée d'une politique MADA et PFA;

ATTENDU QU'il y a lieu de désigner un élu « responsable des questions familiales et des aînés »;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome désigne le conseiller Jean-Luc Payant à titre de « responsable des questions familiales et des aînés »;

QUE cette personne assure un lien avec la communauté sur toutes les questions concernant les familles et les aînés;

QU'elle assure, au nom du conseil, le bon fonctionnement du développement ou de suivi de la politique familiale et des aînés.

Adoptée à l'unanimité

2022-07-177 17.2_AMBIOTERRA – RENOUELEMENT ADHÉSION

ATTENDU QUE la municipalité désire renouveler son adhésion à l'organisme Ambioterra;

ATTENDU QUE c'est un organisme sans but lucratif qui a pour but de promouvoir la protection des milieux naturels et de la biodiversité;

Proposé par le conseiller Jean-Luc Payant
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE renouveler son adhésion au coût annuel de 10 \$. Que le montant de cette dépense soit pris dans le budget de fonctionnement

Adoptée à l'unanimité

2022-07-178 17.3_PIANOS PUBLICS DU HAUT-SAINT-LAURENT

CONSIDÉRANT le projet de « Pianos publics » présenté par la MRC du Haut-Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un projet de développement culturel régional, qui a pour but de rallier la musique et les arts visuels;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité aura l'opportunité d'installer un piano dans un de ses espaces publics;

CONSIDÉRANT QU'il y a une entente de conclue entre la MRC du Haut-Saint-Laurent et le ministère de la Culture, et que le projet sera financé entièrement par des fonds gouvernementaux;

Proposé par le conseiller Richard Beaudin
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE la Municipalité de Saint-Chrysostome désire participer au projet de « *Pianos publics du Haut-Saint-Laurent* ».

Adoptée à l'unanimité

2022-07-179 17.4_ÉCOLE MONTPETIT – DEMANDE DE SERVICES

ATTENDU QUE l'école Montpetit désire avoir les services des travaux publics afin d'effectuer la plantation d'arbres matures et ce à la suite d'une commandite de la députée Claire IsaBelle;

ATTENDU QUE la municipalité désire aussi offrir un arbre;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE le conseil municipal autorise la direction générale à procéder à la plantation des arbres.

QUE le conseil autorise l'achat d'un arbre.

Adoptée à l'unanimité

2022-07-180 17.5_ APPUI À LA DEMANDE DES PARENTS TOUCHÉS PAR LE TRANSFERT D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE MONTPETIT – NON AU TRANSFERT D'ÉLÈVES VERS L'ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE SAINT-ANTOINE-ABBÉ DE FRANKLIN

CONSIDÉRANT la décision du Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands (CSSVT) de transférer des élèves de l'école primaire Montpetit de Saint-Chrysostome vers l'école primaire Centrale Sainte-Antoine-Abbé de Franklin à la prochaine rentrée scolaire, soit 2022-2023;

CONSIDÉRANT l'effet néfaste de ce changement sur les jeunes élèves;

CONSIDÉRANT QUE cette action menace la qualité de vie des parents et des élèves dus au temps de transport à l'aller et au retour de l'école Centrale Sainte-Antoine-Abbé de Franklin;

CONSIDÉRANT QU'il y aura deux classes maternelles, de 15 et de 16 élèves, pour l'année 2022-2023, la problématique des transferts d'élèves risque de se répéter pour l'année 2023-2024;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

QUE LE Conseil municipal appuie les parents touchés par ce transfert de l'école primaire Montpetit et s'oppose au transfert des élèves vers l'école primaire Centrale Sainte-Antoine-Abbé de Franklin;

QUE LE conseil municipal demande au CSSVT de prendre tous les moyens afin de trouver des solutions concrètes pour maintenir les élèves à l'école Montpetit;

QUE LE conseil municipal mandate monsieur le maire, Steve Laberge, à envoyer une lettre au CSSVT leur demandant de trouver des solutions à court et long terme afin que les élèves de la Municipalité de Saint-Chrysostome puissent vivre leurs cheminements scolaires au sein de leur communauté;

QUE LA résolution soit envoyée à monsieur Luc Langevin, directeur Services du secrétariat général et des communications du CSSVT et à monsieur Marc Girard, directeur général du CSSVT.

Adoptée à l'unanimité

18_DIVERS

Le conseiller Mario Henderson désire trouver une solution afin de régler le problème de balles qui se retrouvent sur la propriété située au coin des rues des Pins et Abbé-Seers lors des parties de baseball. Après délibération, il semble y avoir un « point mort » et c'est à cet endroit que les balles sortent du terrain, et ce même avec les filets actuels. Nous demanderons une estimation pour l'ajout d'un filet supplémentaire.

19_PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens présents sont invités à la période de questions.

M. Alain Primeau désire connaître la procédure pour couper un arbre mort en bordure de la voie de circulation. Il souligne qu'il y a un problème au niveau du recyclage, quand le camion circule le recyclage sort de ce dernier. Nous aviserons la compagnie Robert Daoust et fils de la situation.

2022-07-181 20_LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE les sujets à l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Proposé par le conseiller Marc Roy
Et résolu unanimement par les conseillers présents

DE lever la séance régulière du Conseil municipal du 4 juillet 2022 à 21 h 06.

Adoptée à l'unanimité

Steve Laberge
Maire

Manuel Bouthillette
Directeur général et greffier-trésorier